RENCONTRE DU COMITÉ DE VIGILANCE DE L'INCINÉRATEUR DE LA VILLE DE LÉVIS

DATE	10 DÉCEMBRE 2018	**HEURE**	11h30
ENDROIT	996, RUE DE LA CONCORDE, BUREAU 1 – SALLE PIERRE-DANSEREAU 2		
RÉUNION NO.	2018-01		
RÉDIGÉ PAR	CHRISTIAN PARÉ	**VÉRIFIÉ PAR**	N/A

ORDRE DU JOUR

Accueil

1. Adoption de l'ordre du jour de la réunion du 10 décembre 2018
2. Lecture et adoption du procès-verbal du 22 septembre 2017
3. Bilan des opérations pour l'année 2017
4. Principaux travaux et activités réalisés en 2017-2018
5. Projets et activités à venir
6. Échantillonnage et caractérisation des émissions atmosphériques 2018
7. Questions diverses
8. Mot de la fin

SONT PRÉSENTS :

Mme Karine Laflamme, conseillère municipale, représentante de l'exploitant

M. Christian Paré, chef du service des matières résiduelles, secrétaire du comité, Ville de Lévis

Mme Karole Labrie, représentante des Amis du boisé de l'Auberivière

Mme Mélanie Asselin, conseillère en qualité de l'air, service de la mise en valeur des écosystèmes, Ville de Lévis

M. Yvan Larouche, coordonnateur à l'incinérateur, Ville de Lévis

M. Jean-Pierre Larouche, citoyen habitant dans le secteur de l'incinérateur

M. Benoit Dufour, chargé de projet à la COOP FA, représentant d'un groupe environnemental

1. ACCUEIL / ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Paré fait la lecture de l'ordre du jour. Il mentionne que puisque deux nouveaux membres se joignent au comité de vigilance cette année, il prendra quelques instants pour revenir sur le rôle du comité de vigilance et ce, par le biais de la lecture de quelques articles de loi (LQE) et règlement (REIMR).

Résolution 2017-01

Il est proposé par Mme Karole Labrie, secondée par M. Benoit Dufour d'adopter l'ordre du jour tel quel.

2. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 22 SEPTEMBRE 2017

M. Paré projette le compte rendu à l'écran et en fait la lecture à haute voix. À la suite de quelques commentaires et précisions verbales, les membres qui étaient présents l'an dernier sont d'avis qu'il est conforme.

Résolution 2017-02

Il est proposé par M. Jean-Pierre Larouche, secondé par Mme Karole Labrie d'accepter le compte-rendu 2017 tel quel.

3. BILAN DES OPÉRATIONS POUR L'ANNÉE 2017

M. Yvan Larouche fait un retour sur l'année 2017. Il résume les faits saillants du bilan des opérations de l'incinérateur pour 2017 à l'aide de la figure 1 placée en pièce jointe. Il discute également des résultats opérationnels et faits divers commentaires sur le tableau « Évolution du taux d'enfournement 2012-2017 ».

Mme Labrie demande une précision concernant les quantités de charbon actif utilisé et Mme Laflamme s'interroge sur la transition du mazout au gaz naturel. M. Larouche répond aux questions.

4. PRINCIPAUX TRAVAUX ET ACTIVITÉS RÉALISÉS EN 2017-2018

M. Yvan Larouche énumère les principaux travaux réalisés en 2017-2018.

- Réfection des réfractaires du four
- Nettoyage de la tour de refroidissement – nouvel équipement – 2ième essai
- Remplacement du brûleur au mazout par un brûleur au gaz
- Planification, appel d'offres et octroi du contrat le remplacement de l'entrée et sortie des gaz
- Remplacement des plaques de la grille # 3
- Doublage des plaques de fond du bassin de refroidissement

5. PROJETS / ACTIVITÉS EN COURS ET À VENIR

<u>En cours</u>

- Documentation des procédures d'opération – MAP
- Organisation du travail et amélioration continue – Hoshin

À venir

- Planification de la relève – départ à la retraite du contremaître à l'entretien en avril 2019 et plusieurs autres employés cols bleus quitteront d'ici quelques années
- Mise à niveau de la tour de refroidissement et réfection de l'entrée et sortie des gaz
- Mise à jour logiciel Lime soft pour la gestion des données du FTIR
- Inspection de la cheminée : Tests d'épaisseur des parois (2019)
- Planification des travaux de remplacement du réfractaire dans le conduit 45° (2019)

6. ÉCHANTILLONNAGE ET CARACTÉRISATION DES ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES 2017

Mme Asselin présente les résultats de la campagne d'échantillonnage de décembre 2017 ainsi que le comparatif avec les années précédentes. Tous les paramètres réglementés sont respectés et cela démontre que le charbon actif qui est utilisé répond aux critères de performance requis. Elle présente également la performance de l'incinérateur au sujet des émissions atmosphériques grâce au système de mesure en continu des émissions (voir tableaux dans la présentation PPT en pièce jointe).

7. QUESTIONS DIVERSES

Madame Laflamme souhaite avoir l'opportunité de visiter l'incinérateur. La date convenue est le 16 janvier à 13h30.

Aucun point supplémentaire n'est soulevé.

8. MOT DE LA FIN

Tous les sujets prévus à l'ordre du jour ayant été traités, la réunion est levée à 13h20.

Résolution 2017-03

Mme Karine Laflamme propose la levée de la réunion.